Envoyé en préfecture le 25/11/2022 Reçu en préfecture le 25/11/2022

Publié le

ID: 053-215300104-20221121-D202238-DE

République Française Département : **MAYENNE** Commune : **ASSE LE BERENGER**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 NOVEMBRE 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS		
EN EXERCICE	PRESENTS	QUI ONT PRIS PART AU VOTE
10	9	9

VOTE A l'UNANIMITE

Pour: 9 Contre: 00

Abstention: 00

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de la Mayenne

Le 25/11/2022 et publication le 25/11/2022

L'an 2022, le **21 Novembre**, le Conseil Municipal de la Commune d'ASSE LE BERENGER s'est réuni à la salle de Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. François LEROUX, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le **9 Novembre 2022**.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie, le 9 Novembre 2022.

<u>Présents</u>: LEROUX François, AUBIN Jean-Pierre, GAUTHEUR Jacky, CHEVAUCHEE Tanguy, MOUTON Joëlle, JULIEN Alexandre, PROVOST Olivier, COLLET Claire, RENARD Nadège

Excusé: FORVEILLE Séverine

Absent:

A été nommé secrétaire : Mme COLLET Claire

D2022-38 : Validation du règlement intérieur du cimetière

Monsieur Leroux fait part aux conseillers du projet de règlement intérieur du cimetière qui leur a été transmis avec la convocation au conseil municipal le 9 novembre dernier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré:

ADOPTE à l'unanimité des présents le règlement intérieur du cimetière tel que proposé et décide que celui-ci sera applicable à compter de ce jour soit le 21 Novembre 2022.

Pour extrait certifié conforme au registre, Le Maire, François LEROUX



